



Maître Marie-Laure BARTOLI
Notaire

RT 30
Résidence Surgente
20220 L'ILE-ROUSSE

Tél. 04.95.33.87.70
marie-laure.bartoli@notaires.fr

Dossier suivi par :
Marie-Laure BARTOLI
MARTELLI
A 2023 00072

VIRéf :

**CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE
CORSE**
19 Cours du Général Leclerc
20000 AJACCIO

L'ILE-ROUSSE, le 12 juin 2024

**OBJET : AVIS DE PUBLICATION - CREATION DE TITRE DE
PROPRIETE**

Monsieur le Président du Conseil Régional des Notaires,

Mon Cher Confrère,

Dans le cadre des mesures arrêtées afin de permettre la reconstitution des titres de propriété faisant défaut, je vous saurai gré de bien vouloir trouver ci-après un **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**.

Je vous saurai gré de bien vouloir publier cet avis sur le site dédié du Conseil Régional des Notaires de Corse et d'en faire transmission à la Préfecture ainsi qu'au service compétent de la Collectivité de Corse pour publication sur leur site respectif.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère.

Maître Marie-Laure BARTOLI



Accueil :
Du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00.
Le samedi sur rendez-vous.

Accès :
RT 30 (ancienne route de Calvi)
en face du Gymnase Municipal.

Parking.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIET
Commune de PIGNA (2B Haute-Corse)

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure BARTOLI, notaire à L'ILE-ROUSSE (20220), les 12 et 13 juin 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

Madame Evelyne MARTELLI, retraitée, demeurant à PIGNA (20220), Chjassu di a Stazzona.

Née à VILLEMOMBLE (93250), le 27 avril 1962.

Célibataire.

N'étant pas engagée dans les liens d'un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente française au sens de la réglementation fiscale.

DESIGNATION DES BIENS

PIGNA (2B Haute-Corse)

Dans une construction ancienne élevée dans son ensemble, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un toit terrasse au-dessus, située à PIGNA (20220), et cadastrée de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	A	95	1 RUE STRETTA DI A LOGHJA	23 ca
Contenance totale				23 ca

Le lot suivant :

Lot numéro trois (3) - Au premier étage, la totalité d'une cave avec accès depuis la voute publique.

Et la quote-part indéterminée des parties communes générales de l'immeuble.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Le présent avis sera affiché en mairie pendant 3 mois.

Pour avis,
Me Marie-Laure BARTOLI Notaire

Adresse courriel de l'étude : marie-laure.bartoli@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.D.C).